

Compilation des recherches du groupe de travail « Cadre de l'accompagnement » au 15 février 2015.

I. Parcours du PP et de l'accueillant en amont

Une phase individuelle pour PP et accueillant avec une **FICHE 0 d'aide à la décision – test ou pas test** - (pré-requis, remarques objectives ou subjectives permettant de savoir si on est en présence d'un test/lieu test potentiel...)

Porteur de projets

1- Primo accueil – on parle de test à des personnes qui nous paraissent concernées

→ **FICHE 1 « PP »** qui permet au PP de dire pourquoi il pourrait être intéressé par le test

1 bis - Rencontre spécifique test : qu'est-ce que c'est le test, parler du dispositif, du règlement intérieur, vérifier que la personne a bien compris qu'est-ce ça veut dire, en s'appuyant sur les réponses faites à la Fiche 1 « PP ».

Temps de réflexion de la part du PP = écriture d'une fiche projet (projet, objectifs (qu'est-ce que j'ai envie de tester, le test ce serait quoi pour moi...))

→ **FICHE 2 PROJET et OBJECTIFS à écrire**

2 - Rencontres (nombre variable) pour vérification du projet, des objectifs du PP... = affinement du projet de test

→ **FICHE 3 FEUILLE DE ROUTE à écrire** (pour avant et pendant le test = grille de progression)

Accueillant

1 - Même parcours individuel

→ **FICHE 1 « accueillant »** qui permet de questionner les objectifs de l'accueillant par rapport au test (il existe également une **FICHE 1 « accueillant - collectivité »**)

2 - Rencontre à la ferme + **FICHE 4 diagnostic** + discussion autour de la fiche 1 « accueillant »



Mise en relation et immersion (pré-test) en option
(rencontre 1 ou plusieurs fois)

Mise en route de travail plus technique

(construction des documents qui correspondent aux annexes de la convention, et mise en place de rencontres techniques (Afocg, Cigales...)
+ lister toutes les contractualisations à mettre en place

Validation de l'entrée en test = signature des conventions + annexes

II. Parcours du PP et de l'accueillant pendant le test

Calendrier du projet = compliqué si on ne connaît pas le rôle de toutes les parties prenantes du dispositif. Donc, définition du rôle, responsabilités de chacun :

- Porteur de projet en test
- Tuteur et/ou accueillant
- Accompagnateur
- Personne ressource (= structure sur des champs spécifiques ou d'autres agriculteurs...)

Le porteur de projet s'engage à :

Assumer l'entière responsabilité de son projet. Il lui appartient de mettre en œuvre tout ce qui lui paraît de nature à faire avancer sa réflexion et son projet. Il agit en toute liberté, responsabilité et autonomie.

S'impliquer et acquérir, en lien avec l'accueillant et l'accompagnateur, des compétences lui permettant d'être à terme responsable des terrains et du bâti qui lui sont mis à disposition et veiller à leur entretien.

Accepter le suivi et l'accompagnement définis par l'article 5

Prendre en charge les frais courants liés à son activité.

L'accompagnateur s'engage à :

Assurer le suivi du lieu test dans son ensemble :

- accompagner les accueillants afin de fournir un cadre clair d'accueil de la ou des porteurs de projets en test sur le lieu.
- accompagner le porteur de projet tout au long de sa période de test, afin de permettre à celui-ci de continuer à affiner son projet d'installation agricole.





- accompagner le binôme Accueillant / Porteur de projet.

L'accompagnement du lieu test sera fait le lien avec la dynamique Îlots Paysans au sein du CELAVAR Auvergne,

L'accueillant s'engage à :

Mettre à disposition du bénéficiaire, de façon permanente les terrains et les bâtiments (faisant l'objet d'un commodat et d'un état des lieux à part) utiles au développement de son activité.

Dans tous les cas, l'accueillant n'a pas compétence à évaluer le projet du porteur de projet.

Accompagner le porteur de projet dans l'acquisition de compétences sur la gestion des parcelles et des terrains.

Le tuteur ou parrain :

Dans le cadre des espaces test, le tuteur ou parrain est une personne qui a acquis, par la pratique, des compétences liées à un métier et qui va aider la personne en test à la construction de son projet, par son partage d'expérience professionnelle, territoriale et sociale. Pour cela, le tuteur doit avoir mis en place la même activité que celle souhaitée par le porteur de projet, le même mode de production ou avoir rencontré les mêmes difficultés que lui (démarches administratives complexes, statut, financement) ou encore, être sur le même territoire. Il donne aussi souvent des coups de mains sur la mise en place du projet, cela peut même prendre la forme d'un partenariat quotidien.

Par ailleurs il permet de faire du lien avec les acteurs de l'installation agricole et joue un rôle dans la mobilisation de réseaux locaux qui seront autant d'appui pour une installation agricole future de la personne en test. Il peut lui permettre d'identifier les acteurs importants dans son installation, partager son carnet d'adresse...

Il nous reste un certain nombre de questions concernant le cadre du tutorat → **FICHE 5 CADRE DU TUTORAT SUR LES ETA EN AUVERGNE.**

La personne ressource :

Elle est mobilisée sur un aspect précis et technique de l'installation. Elle peut intervenir ponctuellement lorsque le porteur de projet est confronté à un problème à résoudre. Elle peut aussi intervenir dans le cadre de formations collectives.





A partir de ces éléments de définition (qui sont probablement à compléter), nous pouvons penser un cadre d'accompagnement basé sur des rencontres organisées ainsi (cf. schéma ci-contre) :

Rencontre PP-accompagnateur = espace de vérification à l'initiative de l'accompagnateur = **1 fois par mois** en bureau et une fois tous les deux mois sur site. Ces rencontres peuvent être brèves. La fréquence doit essentiellement créer le lieu et la possibilité pour les uns et les autres d'exprimer des difficultés.

Rencontre Accompagnateur + tuteur + PP = **une fois tous les deux mois** à l'initiative de l'accompagnateur pour faire un point sur l'avancée du projet sur le plan technique.

Tuteur + PP = rencontre organisationnelle = **une fois par semaine** (il s'agit d'un accompagnement quasi au quotidien pour permettre au porteur de projet d'acquérir du savoir faire)

Tuteur et/ou accueillant + accompagnateur = **une fois tous les deux mois** pour refaire le point de l'avancement du projet d'un point de vue technique

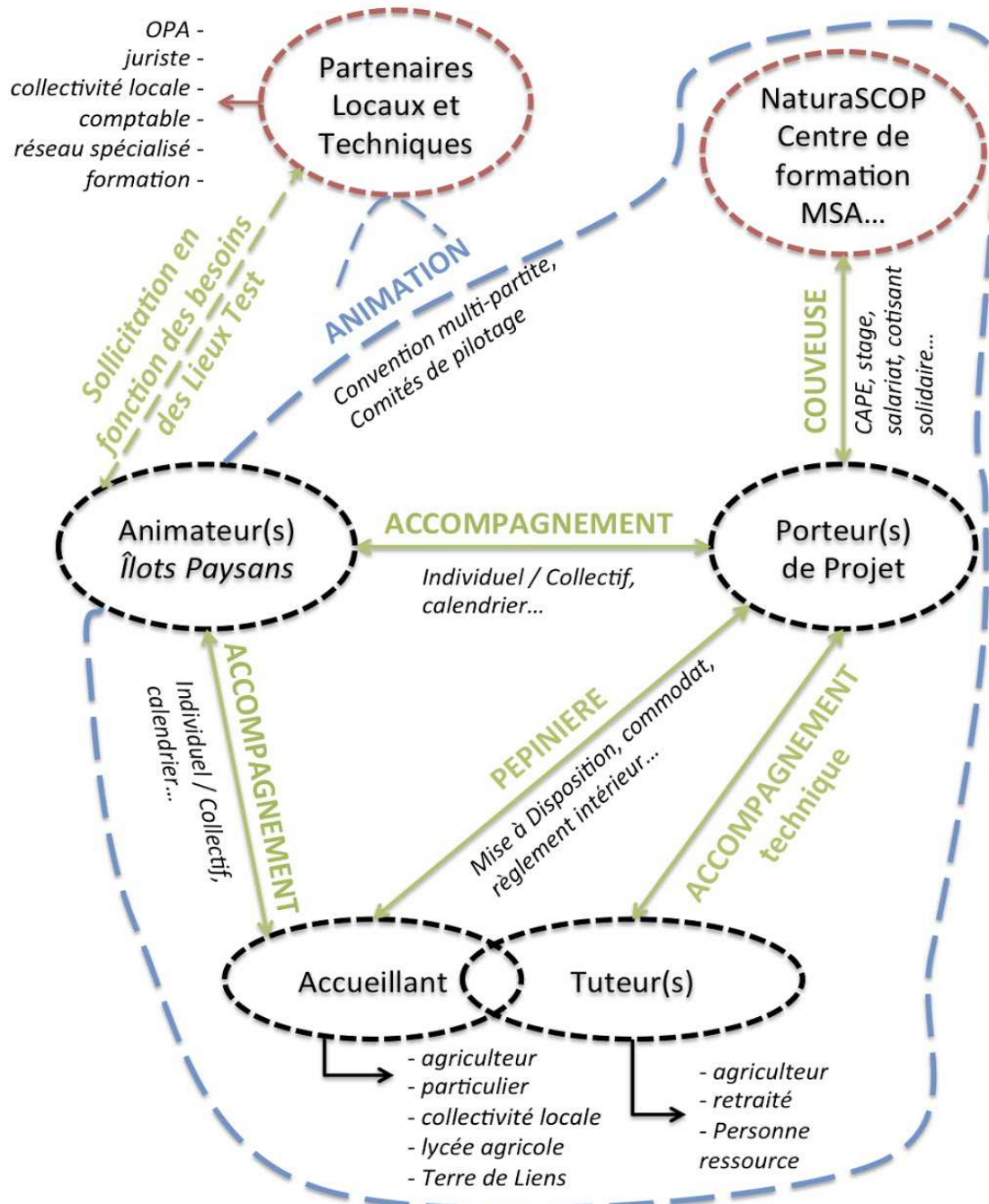
PP + personne ressource = rencontre ponctuelle à la carte en fonction des besoins du porteur de projet.

Rencontre de tout le monde (copil du lieu – espace de dialogue) tous les 6 mois

A définir : les liens tuteur-accueillant (si l'accueillant n'est pas lui-même en capacité d'être le tuteur sur la production testée).

A caler : de la formation et des rencontres avec d'autres personnes en test, d'autres lieux test, d'autres tuteurs, d'autres accueillants.

Îlots Paysans : Fonctionnement d'un Lieu-Test



Fiche 0

Aide à la décision pour les accompagnateurs

Test ou pas test ? Telle est la question

Accueillant

Accompagnement	OUI	NON	Commentaires
L'accueillant est-il prêt à formaliser le cadre du test par une convention ? Est-il prêt à être accompagné dans cette période de test ?			

Questions techniques et organisationnelles	OUI	NON	Commentaires
Y a-t-il un lieu défini pour le test ?			
Y a-t-il un outil de travail sur le lieu ?			
L'échelle de production imaginée est-elle compatible avec le test (ni trop petite ni réelle) ?			
Le PP a-t-il le choix de ses outils, de ses productions et de la façon dont il veut mener ses activités, même s'il est accompagné par l'accueillant ? Est-il (sera-t-il) mis en situation de responsabilité ?			
Le cadre du test est-il avantageux pour l'accueillant comme pour l'accueilli ou seulement pour un des 2 ?			

Parcours et processus d'installation	OUI	NON	Commentaires
Le PP a-t-il la possibilité de faire machine arrière sans risque et sans dommage si le			

test lui fait dire qu'il ne souhaite finalement pas s'installer ?			
Le test est-il mis en place à la demande du PP ?			

Porteur de projet

Accompagnement	OUI	NON	Commentaires
Y a-t-il des objectifs clairs à l'entrée en test pour le PP ?			
Est-on en capacité d'évaluer ces objectifs ?			
Le PP est-il prêt à formaliser le cadre du test par une convention ? Est-il prêt à être accompagné dans cette période de test ?			

Questions techniques et organisationnelles	OUI	NON	Commentaires
Y a-t-il un lieu défini pour le test ?			
Y a-t-il un outil de travail sur le lieu ?			
L'échelle de production imaginée est-elle compatible avec le test (ni trop petite ni réelle) ?			
Le PP a-t-il le choix de ses outils, de ses productions et de la façon dont il veut mener ses activités, même s'il est accompagné par l'accueillant ? Est-il (sera-t-il) mis en situation de responsabilité ?			
Le cadre du test est-il avantageux pour l'accueillant comme pour l'accueilli ou			

seulement pour un des 2 ?			
---------------------------	--	--	--

Volet économique (test/activité)	OUI	NON	Commentaires
La finalité du projet agricole à moyen terme est-elle économique, y a-t-il des débouchés identifiés ou à identifier ?			
Le PP a-t-il la possibilité d'être rémunéré pendant le test ou a-t-il la possibilité de trouver les moyens nécessaires pour subvenir à ses besoins quotidiens pendant le test ?			
L'entrée en test est-elle un prétexte à autre chose ou répond-elle à d'autres problématiques (rémunération, habitat, statut) ?			

Parcours et processus d'installation	OUI	NON	Commentaires
D'un point de vue pédagogique, le test est-il pertinent dans le parcours vers la réalisation du projet (c'est au service de la personne et de sa croissance, de son évolution, et pas au service d'autre chose) ?			
Le projet du PP est-il suffisamment construit pour permettre un test ou le PP en est encore à une étape d'émergence de son projet ?			
Le test est-il imaginé par le PP comme une étape vers le projet (début, fin, limite dans le temps) ?			
Le test est-il une étape avant de se lancer (ou pas), pour tester un marché, acquérir de l'expérience, de la technique, vérifier un			

modèle économique ?			
Le porteur de projet est-il déjà installé ? Quel est son statut ?			
Le PP est-il capable de se remettre en question dans le cadre du test ?			
Le PP s'engage-t-il dans un test qui concerne l'ensemble des facettes du métier depuis la production jusqu'à la commercialisation (si circuits courts) en passant par la gestion, la comptabilité, etc. ?			
Le PP a-t-il la possibilité de faire machine arrière sans risque et sans dommage si le test lui fait dire qu'il ne souhaite finalement pas s'installer ?			
Le test est-il mis en place à la demande du PP ?			

Structures accompagnatrices

Accompagnement	OUI	NON	Commentaires
Est-on (on = structures accompagnatrices) en capacité d'identifier à proximité du lieu test une personne référente pour le PP (bénévole ou rémunéré, agriculteur ou pas, un ou plusieurs...) ?			
Si le porteur de projet a besoin d'un appui technique (d'une association, d'un agriculteur) est-on en capacité d'identifier une personne ressource à proximité et disponible ?			

Est-on en capacité d'évaluer les objectifs fixés pour le test ?			
Parcours et processus d'installation	OUI	NON	Commentaires
Le PP a-t-il la possibilité de faire machine arrière sans risque et sans dommage si le test lui fait dire qu'il ne souhaite finalement pas s'installer ?			
Le test est-il mis en place à la demande du PP ?			

Cette fiche est réalisée à partir des « critères » du test définis en Copil régional en septembre 2014. Il s'agit d'une fiche d'aide à la décision. Dans cette fiche les questions sont des questions fermées. Elles ne sont pas priorisées, on peut dire qu'elles sont toutes l'expression de conditions sine qua none au test, parfois du côté de l'accueillant, parfois du côté de l'accueilli, parfois du côté de la structure accompagnatrice. Cette fiche est à tester, amender et modifier en fonction des situations rencontrées. Elle constitue une base pour la mise en place d'espaces test et de conventions de test avec des accueillants et des PP dans le cadre d'îlots paysans.



Fiche 1 – Porteur de Projets - à remplir par tout Porteur de projet souhaitant rentrer en test

Préalable : avoir eu une première discussion sur le projet de la personne, sur le Test et Îlots Paysans. Avant une prochaine rencontre, remplir le document suivant.

Nom- Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tel : Courriel :

Date de la rencontre :

Nom de l'animateur d'Îlots paysans :

VOTRE PROJET :

*Quel est votre projet agricole ? Expliquez-le en quelques lignes (Qui ? Quoi ? Où ?
Comment ? Avec qui ? Pourquoi (quelles motivations) ? Pour quoi (avec quels objectifs) ?*



PARLONS DE VOTRE EXPERIENCE :

Lister toutes les expériences en lien avec votre projet agricole déjà effectuées (entrepreneuriat, salariat, stages, woofing, volontariat, expériences associatives...). Qu'est-ce que vous en avez retenu de positif et/ou de négatif ?

PARCOURS D'INSTALLATION

Pourquoi n'envisagez vous pas une installation agricole « classique » à court terme ?

LE TEST : MES INTERETS, BESOINS...

A quoi le test pourrait-il répondre pour vous et selon vous ? En quoi cela vous intéresse-t-il ? (ce n'est pas une question piège, il ne s'agit pas ici de dire ce qu'est le test, mais d'exprimer ce qui vous intéresse là-dedans, ce à quoi cela répond à votre problématique selon vous -que ce soit réalisable ou non)

Quelles sont les questions liées au test sur lesquelles vous avez besoin d'éclaircissement ?

VOTRE VISION DU TEST

Techniquement, accompagnement, juridiquement, financièrement... : ce que vous voulez, ce que vous ne voulez pas.

OBJECTIFS

Qu'est-ce qui ferait que le test serait réussi ?

Quels sont les objectifs que vous pourriez vous donner pour cette période de test ? (Je voudrais réussir à ... ou arriver à ..., Comprendre comment... Savoir si Vérifier que....)



LIMITES

Quels sont les facteurs qui pourraient faire que cela ne marche pas (limites, éléments d'arrêt du test, freins personnels) ?

RENTRONS DANS L'OPERATIONNEL

ATELIER A TESTER

Description précise de l'atelier ou de la ferme pour le test du point de vue foncier, bâti, matériel... (dimensionnement)

Localisation (si un territoire est pressenti)

CE QUE VOUS AVEZ DEJA

Foncier, bâti, matériel, animaux...

Comment envisagez vous de financer cette période de test ? (revenu, possibilités de petit investissement, frais liés à l'accompagnement en test...)



ACCOMPAGNEMENT

Quels sont les aspects de votre projet de test sur lesquels vous avez besoin d'accompagnement ?
 Présentez-vous localement des partenaires qui pourraient jouer ce rôle ? (ressource technique, référent professionnel local, partenaire institutionnel, réseau associatif...) En particulier, qu'attendriez-vous d'îlots paysans ?

DEROULE

Comment imaginez vous les prochaines étapes et quel est votre calendrier idéal pour le test ? Et après ?

... MAIS ENCORE

Lister les questions à régler avant un éventuel démarrage de test ?

Avez vous des remarques ou des questions supplémentaires ?



Fiche 1 – Accueillant - Fiche à remplir par tout accueillant proposant un lieu test

Nom- Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tel : Courriel :

PREMIERE RENCONTRE

Vous avez déjà quelques infos sur ce qu'est un espace test, nous avons déjà quelques infos sur votre envie de peut-être accueillir un espace test. Pour aller plus loin, nous vous proposons de remplir ce document à partir duquel nous discuterons à notre prochaine rencontre.

LES MOTIVATIONS

D'où vient votre motivation d'accueillir un lieu test ? Pourquoi faire un lieu test ? Qu'attendez-vous, à quels besoins cela répond-il ?

PARLONS DE VOTRE EXPERIENCE

Lister toutes les expériences d'accueil déjà effectuées (stagiaires, salariés, woofeurs, volontaires...). Qu'est-ce que vous en avez retenu de positif et/ou de négatif ?



VOTRE VISION DU TEST

Techniquement, accompagnement, juridiquement, financièrement... : ce que vous voulez, ce que vous ne voulez pas.

Votre rôle à vous là-dedans ?

OBJECTIFS

Qu'est-ce qui ferait que le test serait réussi ? (Je voudrais réussir à ... ou arriver à ...)

LIMITES

Quels sont les facteurs qui pourraient faire que cela ne marche pas (limites, éléments d'arrêt du test, freins personnels) ?

Quelles sont les questions liées au test sur lesquelles vous avez besoin d'éclaircissement ?



RENTRONS DANS L'OPERATIONNEL

ATELIER EXISTANT

Description précise de l'atelier ou de la ferme mis à disposition du point de vue foncier, bâti, matériel...

LES MANQUES

Foncier, bâti, matériel... à trouver

CONDITIONS D'ACCUEIL

Quelles sont les conditions d'accueil du/des porteurs de projet

- Hébergement
- Financières (location, bail, mise à disposition gratuite ou non...)
- Comment voyez-vous votre rôle dans l'accueil du porteur de projet ?

ACCOMPAGNEMENT DU PP

Qu'est-ce que vous pressentez localement comme partenaires autour des porteurs de projet (ressource technique, référent professionnel local, partenaire institutionnel, réseau associatif...)?



CADRE GLOBAL

Comment imaginez-vous le rôle d'îlots paysans dans ce dispositif ?

DEROULE

Comment imaginez-vous les prochaines étapes et quel est votre calendrier idéal ?

... MAIS ENCORE

Lister les autres questions à régler avant d'accueillir un porteur de projet

Avez-vous des remarques ou des questions supplémentaires ?



Fiche 1 – Accueillant-collectivité - Fiche pour les collectivités/structures accueillantes proposant un lieu test

Nom de la collectivité ou de la structure accueillante :

Nom- Prénom et fonction du contact :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tel : Courriel :

LES MOTIVATIONS

D'où vient votre motivation d'accueillir un lieu test ? Pourquoi faire un lieu test ? Qu'attendez-vous, à quels besoins cela répond-il ?

PARLONS DE VOTRE EXPERIENCE

Lister toutes les expériences d'accueil de nouveaux arrivants ou entreprise déjà effectuées. Qu'est-ce que vous en avez retenu de positif et/ou de négatif ?



VOTRE VISION DU TEST

Techniquement, accompagnement, juridiquement, financièrement... : ce que vous voulez, ce que vous ne voulez pas.

Le rôle que vous voulez jouer en tant que collectivité dans le test ?

OBJECTIFS

Qu'est-ce qui ferait que le test serait réussi ? (Nous voudrions réussir à ... ou arriver à ...)

LIMITES

Quels sont les facteurs qui pourraient faire que cela ne marche pas (limites, éléments d'arrêt du test, freins) ?

Quelles sont les questions liées au test sur lesquelles vous avez besoin d'éclaircissement ?



LES MOYENS OPERATIONNELS et FINANCIERS

L'ATELIER (ou LA FERME) – L'EXISTANT

Description précise de l'atelier ou de la ferme mis à disposition du point de vue foncier, bâti, matériel...

L'ATELIER (ou LA FERME) – LES MANQUES

Foncier, bâti, matériel... à trouver

Comment imaginez-vous l'émergence de ce projet et sa réalisation. Avec quels moyens financiers et humains ? Sur quel type de dépenses ? (investissement, fonctionnement, étude, formation, prestation...)

CONDITIONS D'ACCUEIL

Quelles sont les conditions d'accueil du/des porteurs de projet

- Hébergement
- Conditions financières (location, bail, mise à disposition gratuite ou non...) :
- Comment voyez-vous votre rôle dans l'accueil du porteur de projet ?



ACCOMPAGNEMENT DU PORTEUR DE PROJET

Qu'est-ce que vous presentez localement comme partenaires autour des porteurs de projet (ressource technique, référent professionnel local, partenaire institutionnel, réseau associatif...) ?

CADRE GLOBAL

Comment imaginez-vous le rôle d'îlots paysans dans ce dispositif ?

DEROULE

Comment imaginez-vous les prochaines étapes et quel est votre calendrier idéal ?

... MAIS ENCORE

Lister les autres questions à régler avant d'accueillir un porteur de projet.

Avez-vous des questions supplémentaires ?

- Fiche 3 - Feuille de route (grille de progression)

- Une fiche par rencontre

Nom du PP :		Date d'entrée en test	
Lieu test		Date de la rencontre	
Rappel objet du test			

	Objectif défini lors de la première rencontre ou rencontre précédente	Atteint	Non atteint	Commentaires	Nouvel objectif avec échéance
Compétences du PP					
Relationnelle					
A produire					
A vendre					
A gérer					
A s'organiser					

Faisabilité technico-economique					
	Objectif	Atteint	Non atteint	Commentaires	Nouvel objectif avec échéance
Chiffre d'affaire					
Valeur ajouté					
EBE					
Trésorerie					
Adéquation projet/personne/territoire					
	Objectif	Atteint	Non atteint	Commentaires	Nouvel objectif avec échéance
Organisation personnel					
Lien tuteur					
Lien assos					
Lien accueillant					

Lien au territoire					
Lien aux acteurs agricoles					
Lien aux acteurs économiques					

FICHE 4 - DIAGNOSTIC

Entre Le propriétaire

nom, adresse représenté par

Et Le Preneur ou Les Co preneurs

nom, adresse

1^{ère} Variante. L'état des lieux est réalisé avant la signature de la mise à disposition

Il a été procédé à un état des lieux conformément à l'article L. 411-4 du Code rural des biens que les parties désigneront dans la mise à disposition qu'elles se proposent de signer entre elles.

2^{ème} variante. L'état des lieux est signé dans les trois mois qui suivent la signature de la mise à disposition

En application du contrat de mise à disposition établi entre les parties suivant acte sous seing privé ou notarié en date du il a été procédé à un état des lieux conformément à l'article L. 411-4 du Code rural des biens tels que désignés à l'articledudit contrat.

DANS les deux cas :

L'exploitation objet du commodat est constituée d'un ensemble de terres d'une surface de , composée de Ilots portant les références cadastrales suivantes :

TERRAINS AGRICOLES

N° cadastral	Lieu-dit	Surface en ares	Nature	Remarques

Photos des terrains/photos aériennes/cadastre.



BATIMENTS

BATIMENT	Surface	Etat	Remarques

PHOTOS DES BÂTIMENTS.

Un projet porté par 



et soutenu par





FICHE 5 - Cadre du tutorat sur les espaces test agricoles en Auvergne

Dans le cadre de la mise en place des espaces tests agricoles, îlots paysans souhaite créer un réseau de tuteurs techniques. Il s'agira de personnes qui pourront accompagner les porteurs de projets sur des aspects techniques du métier. Ils interviendront en fonction de leurs compétences et connaissances spécifiques et des besoins repérés chez les porteurs de projets. Pour ce tutorat, il y a une nécessité de proximité géographique et de goût pour l'accompagnement.

Pour poser le cadre de ce réseau de tuteurs, il nous reste un certain nombre de questions que nous souhaiterions confronter avec des structures qui ont l'expérience de travail avec des tuteurs ou accompagnateurs bénévoles.

La rémunération :

Est-il possible, souhaitable de solliciter des personnes en tant que tuteur sans les rémunérer ou les dédommager des frais engagés pour ce tutorat (frais de déplacement) ?

S'il y a rémunération ou dédommagement, quel est le cadre, le statut adapté ?

Valorisation du temps passé :

Il nous semble important que le temps passé par les tuteurs puisse être comptabilisé. Cela permettra à chacun (tuteur, porteur de projet, structure accompagnatrice) de mesurer le temps investi et éventuellement de le valoriser d'une manière ou d'une autre qui reste à trouver. Reste à trouver également une méthode comptabiliser ce temps (grille à remplir par le tuteur ?).

L'engagement :

Faut-il formaliser (et de quelle manière) l'engagement des tuteurs dans cette démarche ? Engagement vis-à-vis d'îlots paysans, engagement vis-à-vis du porteur de projets.

Doit-il y avoir signature d'une convention ?

Accompagnement et formation :

Il paraît important d'accompagner les tuteurs dans leur rôle. Cela peut passer par des rencontres inter tuteurs et de « l'analyse de pratiques » avec une des structures d'îlots paysans, par la formation, par d'autres dispositifs certainement.

Tout cela est à travailler et confronter avec d'autres structures :

- Solidarité Paysans Auvergne
- Au sein du Réseau national des espaces test agricoles (Reneta)